

AGENCE DES PLAINTES CONTRE LES FORCES DE L'ORDRE RÈGLES DE PROCÉDURE FORMULAIRES

1. [Formulaire de consentement du représentant](#) (Règle 3.6)
2. [Formulaire de demande de mesures d'adaptation](#) (Règle 5.1)
3. [Formulaire de résumé de l'intervention locale](#) (Règle 7.11)
4. [Formulaire de dépôt d'une plainte auprès de l'APFO](#) (Règle 8.2)
5. [Formulaire de rapport d'étape - Enquête de l'APFO](#) (Règle 16.4)
6. [Formulaire d'entente de règlement à l'amiable](#) (Règle 19.4)
7. [Formulaire de résumé dépersonnalisé](#) (Règle 20.8)
8. [Formulaire de demande de l'intervention locale](#) (Règle 21.10)
9. [Formulaire de demander un examen du public contre la police](#) (Règle 22.1)
10. [Formulaire de demande d'accès à l'information \(FOI\)](#) (Règle 25.4)

LIGNES DIRECTRICES

1. [Ligne directrice 001 : Ligne directrice sur l'examen des plaintes](#) (Règle 10.9)
 2. [Ligne directrice 002 : Ligne directrice sur la retenue et le renvoi des plaintes](#) (Règle 10.9)
 3. [Ligne directrice 003 : Ligne directrice sur la communication d'avis d'enquête et d'examen](#) (Règle 24.1)
 4. [Ligne directrice 004 : Ligne directrice sur les rapports d'enquête](#) (Règle 20.3)
 5. [Ligne directrice 005 : Ligne directrice sur les poursuites de l'APFO](#) (Règle 23.5)
 6. [Ligne directrice 006 : Ligne directrice sur la communication d'avis par le ministre du Solliciteur général](#) (Règle 14.5)
 7. [Ligne directrice 007 : Lignes directrices sur la communication d'avis par les chefs de police et le commissaire](#) (Règle 14.1)
 8. [Ligne directrice 008 : Ligne directrice sur la communication d'avis par les commissions de services policiers](#) (Règle 14.4)
 9. [Ligne directrice 009 : Ligne directrice sur la communication d'avis par l'inspecteur général \(IG\)](#) (Règle 14.9)
 10. [Ligne directrice 010 : Ligne directrice sur la communication d'avis par l'Unité des enquêtes spéciales \(UES\)](#) (Règle 14.7)
-